



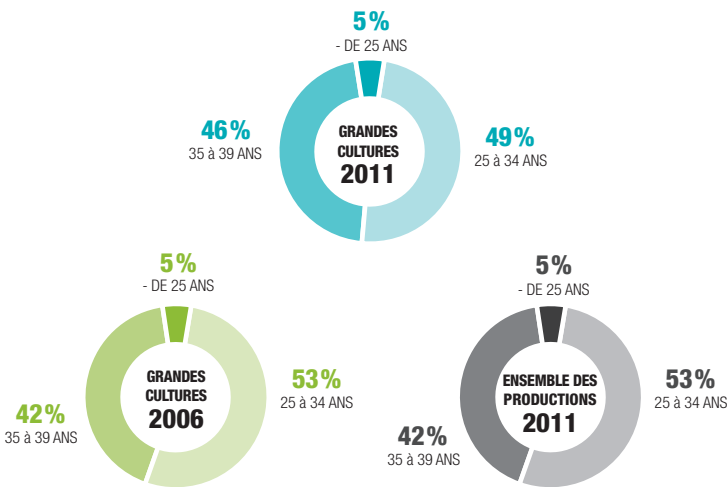
LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DES GRANDES CULTURES

FAITS SAILLANTS

- En 2011, la proportion des agricultrices de moins de 40 ans qui sont à l'œuvre dans le secteur des grandes cultures atteint 20 %. Elle était de 18 % en 2006. En 2011, les jeunes femmes représentent 26 % de la relève agricole établie dans l'ensemble des productions.
- Les jeunes entrepreneurs dont la principale source de revenu est la production de grandes cultures sont concentrés principalement dans la Montérégie-Est (28 %), la Montérégie-Ouest (22 %) et le Centre-du-Québec (12 %).
- En 2011, 49 % des jeunes agriculteurs sont âgés de 25 à 34 ans, comparativement à 53 % pour l'ensemble des productions (graphique 1).
- Pour s'établir dans le secteur des grandes cultures, 32 % des jeunes louent des terres. La proportion s'élève à 21 % pour l'ensemble des productions.
- Parmi les jeunes producteurs de grandes cultures, 37 % sont établis depuis moins de 5 ans (graphique 2).
- Dans la production de grandes cultures, 46 % des jeunes sont propriétaires avec plus de 50 % des parts de leur entreprise, comparativement à 38 % pour les jeunes dans l'ensemble des productions (graphique 3).
- Les jeunes qui exercent leurs activités dans le secteur des grandes cultures ont pensé sérieusement s'établir en agriculture à l'âge de 21 ans et ont acquis leurs premières parts à 26 ans. Parmi ces jeunes, 78 % sont issus d'une famille agricole, alors que la proportion atteint 79 % pour l'ensemble des productions (tableau 2).
- Le diplôme d'études collégiales (DEC) représente le plus haut diplôme obtenu par 32 % de la relève agricole établie dans le secteur des grandes cultures (graphique 4). Parmi les jeunes agriculteurs titulaires d'un DEC, 44 % ont une spécialisation en gestion et exploitation d'entreprise agricole (graphique 5).
- Dans la production de grandes cultures, 58 % des jeunes ont consacré entre 1 et 5 ans à la planification de leur projet d'établissement (tableau 3). Parmi l'ensemble des jeunes agriculteurs, 60 % consacrent entre 1 et 5 ans à la planification de leur établissement.
- Pour s'établir, 48 % des jeunes du secteur des grandes cultures ont choisi de démarrer une entreprise, comparativement à 33 % pour les jeunes dans l'ensemble des productions. Un peu moins de la moitié (47 %) de la relève dans ce secteur s'est établie grâce à un transfert familial, alors que la proportion est de 59 % pour l'ensemble des productions (graphique 6).
- Afin d'organiser leur établissement, 52 % des jeunes agriculteurs établis dans le secteur des grandes cultures ont préparé un plan d'affaires et 42 % ont loués des actifs. Les proportions sont respectivement de 59 % et de 35 % pour l'ensemble des productions (graphique 7).
- En proportion, les jeunes producteurs de grandes cultures sont moins nombreux à se pourvoir du financement de La Financière agricole du Québec (49 %) que l'ensemble des jeunes, toutes productions confondues (62 %) (tableau 4).
- La proportion de jeunes établis dans le secteur des grandes cultures ayant fait appel aux services-conseils offerts est moins élevée que pour les jeunes dans l'ensemble des productions (tableau 5).
- Au cours des 12 mois précédant le Recensement de la relève agricole établie 2011, il y a 63 % des jeunes exerçant des activités dans le secteur des grandes cultures qui ont occupé un emploi à l'extérieur de la ferme. La proportion se situe à 42 % pour l'ensemble des productions (graphique 8). En 2011, les jeunes du secteur des grandes cultures consacrent 63 % de leur temps à cet emploi et en tirent 69 % de leur revenu annuel. C'est une hausse par rapport à 2006, alors qu'ils passaient 48 % de leur temps à travailler en dehors de la ferme et qu'ils gagnaient ainsi 52 % de leurs revenus.

Les données statistiques suivantes proviennent du recensement de la relève agricole effectué par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à l'automne 2011. Ce recensement visait tous les agriculteurs du Québec qui étaient âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole en date du 30 novembre 2011. **Il a permis d'estimer que les grandes cultures sont la principale source de revenu de 13 % des jeunes établis en agriculture au Québec.** La proportion était de 11 % en 2006.

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DONT LES GRANDES CULTURES SONT LA PRINCIPALE PRODUCTION SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE



GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DONT LES GRANDES CULTURES SONT LA PRINCIPALE PRODUCTION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

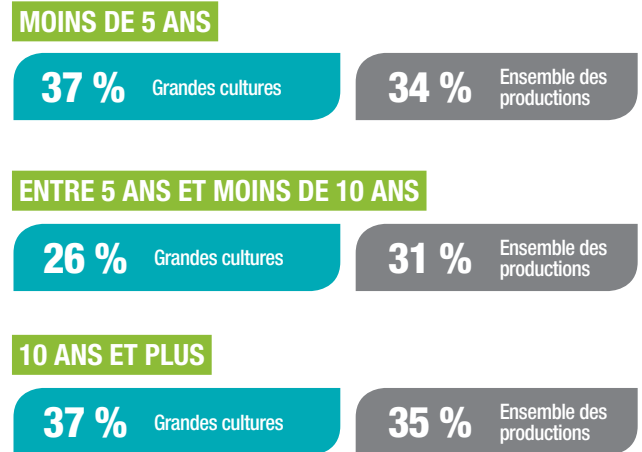


TABLEAU 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

RÉGION ADMINISTRATIVE	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS
	2006 (%)	2011 (%)	2011 (%)
01 Bas-Saint-Laurent	3	4	9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4	3	4
03 Capitale-Nationale et Côte-Nord	2	2	4
04 Mauricie	3	3	3
05 Estrie	4	5	10
07 Outaouais	1	1	2
08 Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	2	3	3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1	1
12 Chaudière-Appalaches	4	5	19
14 Montréal-Laval-Lanaudière	7	8	6
15 Laurentides	2	3	4
16 Montérégie-Est	32	28	14
17 Centre-du-Québec	13	12	13
18 Montérégie-Ouest	22	22	8

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE

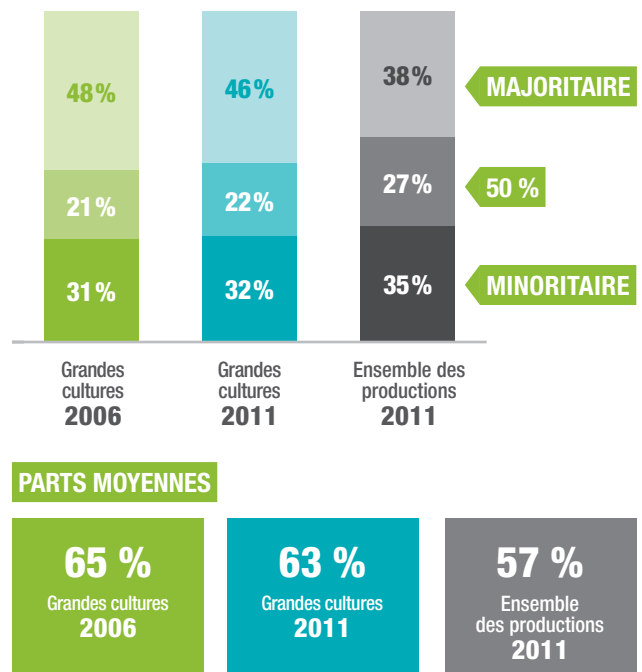


TABLEAU 2 CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

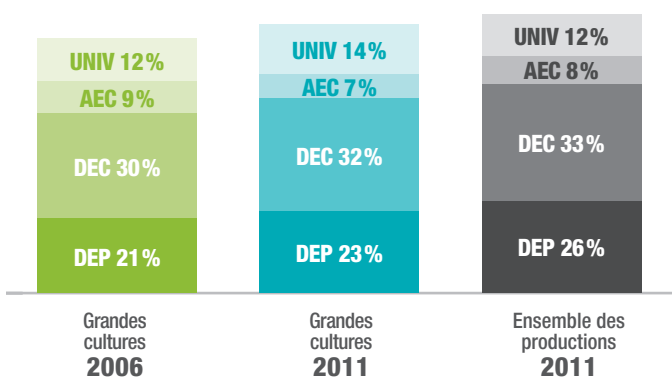
ANNÉE 2011	GRANDES CULTURES	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	21 ans	21 ans
Âge moyen de l'établissement	26 ans	25 ans
Enfants de parents agriculteurs	78 %	75 %
Appui familial avant l'établissement	90 %	91 %

NOTE : L'appui des parents peut prendre les formes suivantes : une approbation de la décision de s'établir en agriculture, une aide financière durant les études, une aide financière autrement que durant les études ou un accompagnement durant la démarche d'établissement.

TABLEAU 3 NOMBRE DE JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE SELON LE TEMPS CONSACRÉ À LA PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

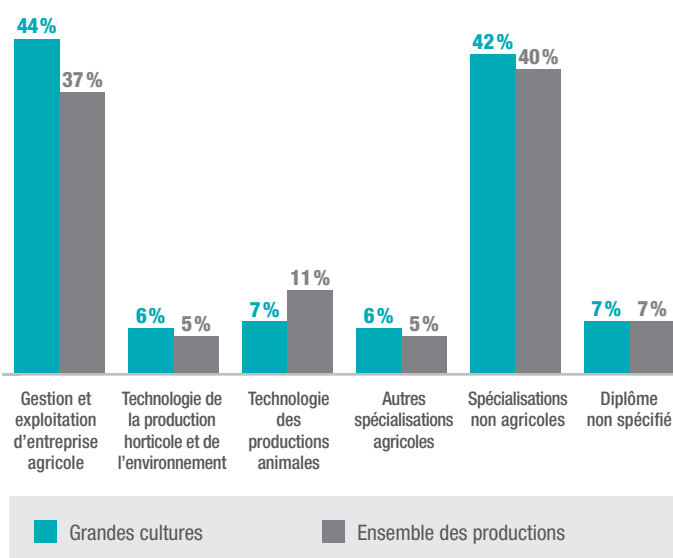
NOMBRE D'ANNÉES	GRANDES CULTURES (%)	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS (%)
Jamais	19	17
1 an	18	18
2 ans	15	15
De 3 à 5 ans	25	27
De 6 à 9 ans	4	5
10 ans et plus	11	11
Ne répond pas	6	7
De 1 à 5 ans	58	60
Nombre d'années moyen	4 ans et 7 mois	4 ans et 4 mois

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU



DEP - Diplôme d'études professionnelles DEC - Diplôme d'études collégiales
 AEC - Attestation d'études collégiales UNIV - Diplôme d'études universitaires

GRAPHIQUE 5 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES COMME PLUS HAUT DIPLÔME, EN 2011



NOTE : Un jeune agriculteur peut être titulaire de plus d'un diplôme collégial.

GRAPHIQUE 6 POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS EN AGRICULTURE RÉALISÉS SELON LES PRINCIPAUX MODES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

TRANSFERT NON FAMILIAL

5 % Grandes cultures

8 % Ensemble des productions

TRANSFERT FAMILIAL

47 % Grandes cultures

59 % Ensemble des productions

DÉMARRAGE D'UNE ENTREPRISE

48 % Grandes cultures

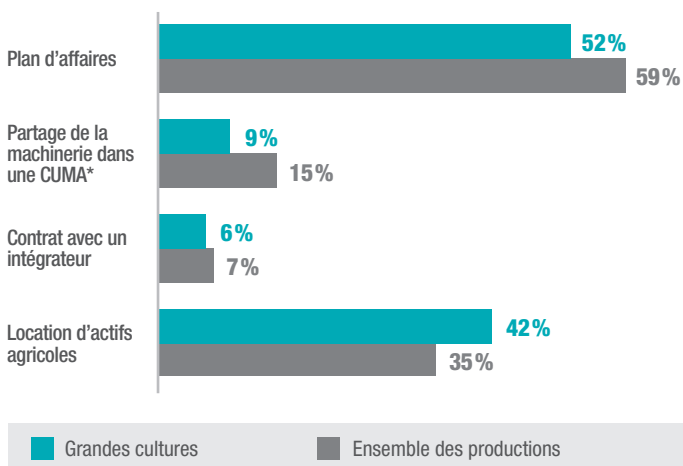
33 % Ensemble des productions

TABEAU 4 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

SOURCES DE FINANCEMENT	GRANDES CULTURES (%)	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS (%)
Don	22	27
Héritage	8	7
Aide financière de La Financière agricole du Québec	49	62
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	14	21
Emprunt d'une institution financière	71	70
Aide financière du centre local de développement	6	15
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	2	6
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	6	31
Financement de la part d'un membre de la famille	31	31
Autres sources de financement	7	8

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut recourir à plus d'une source de financement.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES STRATÉGIES D'ÉTABLISSEMENT UTILISÉES, EN 2011



*CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut recourir à une combinaison de stratégies d'établissement.

TABEAU 5 PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011

PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS	GRANDES CULTURES (%)	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS (%)
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	11	15
Conseiller technique	23	27
Conseiller en financement	50	54
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	67	69
Conseiller en gestion	21	27
Centres régionaux d'établissement en agriculture	5	10
Organismes locaux	5	14
Autres personnes ou organismes	8	8
Aucun service utilisé	13	12

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut avoir recours à plus d'un service conseil.

GRAPHIQUE 8 PROPORTION DES JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

